



COMMUNE D'AUMESSAS

VŒUX DU MAIRE 2023

Aumessas, le 7 janvier 2023 à 11 h à la Salle des Fêtes

Merci à vous pour votre présence !

Au nom de toute l'équipe municipale je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Vous n'ignorez pas le contexte géopolitique, les enjeux climatiques et la situation sanitaire.

Aussi je me contenterai de vous parler de ce qui me tient à cœur aujourd'hui : notre village.

Preuve du bien vivre à Aumessas, depuis 2020 plus d'une trentaine de nouveaux habitants ont choisi de poser leurs valises dans notre beau village, souhaitons-leur la bienvenue.

Chers nouveaux administrés, sachez que toute l'équipe municipale est à votre écoute et à vos côtés afin que votre installation se passe au mieux, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Traditionnellement, à l'occasion des vœux, il est d'usage de faire le bilan de l'année écoulée et d'aborder les projets futurs sur lesquels travaille l'équipe municipale. Les principaux dossiers en cours ont fait l'objet d'échanges lors de la réunion publique organisée au mois d'août dernier.

Je vous en rappelle les grandes lignes :

En ce qui concerne la vie culturelle et associative du village, les animations ont été nombreuses et destinés à différents publics.

- La Fête des jardins au printemps
- La Fête nationale du 14 juillet
- Les nombreuses expositions à la Cure avec en point d'orgue l'exposition de l'aumessassois Pierre Nègre
- L'installation des surprenantes œuvres de la plasticienne Marie Dominique Guibal
- La Nuit des étoiles avec expo, conférences et ateliers enfants
- Les visites guidées du village initiées par l'Office de Tourisme
- La Fête du village fin août avec spectacles, concerts, repas et bals
- La Journée de clôture de la Fête de l'Arbre, évènement proposé pendant un mois sur le territoire viganais en partenariat avec la Médiathèque
- Les JMA pendant lesquelles une quarantaine d'artisans d'Art ont accueilli un très nombreux public
- La Fête de la Soupe.

Pour toutes ces festivités qui enrichissent notre vie culturelle et favorisent le bien vivre ensemble, je souhaite remercier l'association « Oh mais ça Alors ! » et celle du Caladon. Un merci tout particulier à Didier qui nous prépare bénévolement le repas du village prévu demain ici même.

L'équipe municipale a fait le choix de réunir en ce début d'année toutes les générations autour d'un repas suivi d'une animation musicale, d'ailleurs le nombre de réservations témoigne de l'enthousiasme suscité par cette proposition.

Je souhaite maintenant vous dire deux mots au sujet de l'Urbanisme :

- Nous avons déposé la demande d'inscription des Charmilles aux Monuments Historiques.
- Les travaux de lancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ont débuté. La première réunion avec le bureau d'étude a eu lieu. Je vous informe dès aujourd'hui qu'une réunion publique aura lieu prochainement pour vous associer à son élaboration.

Au sujet de la vie économique de notre village 4 sujets importants retiennent notre attention :

- L'Ecole : nous nous battons avec l'équipe pour le maintien de notre école maternelle sur la commune. En effet les communes d'Arre, Bez et Arrigas ont le projet commun de créer un groupe scolaire à Arre rassemblant les enfants de la maternelle au CM2. L'intérêt des enfants reste une priorité pour notre équipe.
- Installation d'agriculteurs : Paul Remise poursuit les réunions et rencontres afin de permettre aux porteurs de projets de pouvoir s'installer sur le village.
- La commune reste en contact avec le propriétaire de la « Cascade » pour étudier les solutions éventuelles de reprise afin de pérenniser un point de restauration sur la commune. Mais d'autres solutions sont envisagées.
- Vous avez peut-être vu sur les panneaux communaux les affiches annonçant le prochain recensement qui débutera le 19 janvier pour une durée d'un mois. Je tiens à vous rappeler l'obligation de se faire recenser, l'importance de vos réponses, qui sont strictement confidentielles et anonymisées pour établir des statistiques qui seront traitées par l'Insee. Autre précision la loi interdit à l'INSEE de transmettre la moindre information aux autres administrations, Impôts, CAF...

Pourquoi cette importance ? Nos finances sont étroitement liées au résultat démographique obtenu dans la mesure où L'Etat nous attribue une dotation annuelle par habitant.

En l'absence d'autre candidature, Karine Barral s'est proposée d'effectuer bénévolement ce travail d'agent recenseur. Elle passera à votre domicile vous remettre les documents nécessaires pour effectuer la démarche, de préférence sur Internet. Le cas échéant vous pourrez également vous recenser de manière manuscrite.

Je tiens maintenant à vous parler des dossiers qui vont animer le village pour 2023 :

- L'Eclairage public avec le passage de toute la commune en LED d'ici fin mars et le changement des vieux mâts plus adaptés aux nouveaux lampadaires.

- L'Arrivée de la Fibre : tout le village est normalement fibré même le Travers (puisque les administrés avaient un doute). Certains ont déjà été démarchés par SFR, sachez que les autres opérateurs vont bientôt venir également vous contacter.

Et 2023 sera également l'année du démarrage des grands travaux ...

- La Rue du Fort qui va faire l'objet d'une réhabilitation totale de la chaussée et des réseaux comme cela était prévu dans le dossier village de caractère
- L'Installation de nouvelles Bornes incendie
- Afin de sécuriser la ressource en eau du village, des travaux d'envergure sont indispensables à la source de la Foux et au Château d'eau. Le raccordement des habitations du Champ de l'Eglise débutera au 2^{ème} trimestre.
- Enfin la nouvelle station d'épuration va voir le jour. Les demandes de subventions ont été déposées en fin d'année 2022. Nous attendons les dotations pour engager ces gros travaux. Une partie du réseau d'assainissement trop dégradé devra également faire l'objet d'un important chantier.

Tous ces travaux ne pourront se faire sans l'aide de l'Agence de l'Eau, du Département et de l'Etat.

A titre d'exemple, le coût total des travaux à effectuer à La Foux s'élève à 116.000€. La commune a obtenu une aide de 93.000€, le reste à charge sera donc de 23.000€. Ceci explique à quoi servent les différentes taxes que nous payons sur nos factures d'eau.

Concernant la Station d'Épuration et la remise en état du réseau bas de la commune, un budget de 987 000€ est nécessaire (577 000 € pour la station + 260 000€ pour le réseau assainissement + 150 000€ pour le réseau eau). Nous espérons être aidés à hauteur de 790 000€.

Avant de conclure je souhaite remercier les employés municipaux : les services techniques, Laurent et Mathieu (qui doivent supporter mon hyperactivité), Isabelle et Sylvie pour l'administration, Charlotte pour la Poste et la Bibliothèque et Romy pour l'entretien des locaux.

Enfin un GRAND MERCI à l'équipe municipale pour son aide, son soutien, sa force de proposition et son implication, à Gérard qui va pouvoir obtenir bientôt un diplôme universitaire sur la gestion de l'eau et l'assainissement et un très très grand merci plus particulièrement à Ariane, avec laquelle je partage l'énorme travail au quotidien.

Belle année à toutes et à tous.

Une nouvelle année que je vous souhaite Plus Chaleureuse, Plus Généreuse, Plus Souriante et Plus Tolérante !!

Invitation à un p'tit coup à boire !!